



# MODULE VALORISER LES PRODUITS DE L'ENTREPRISE (BLOC DE COMPÉTENCES DU BP REA)

## FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 29 août 2024

### OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le module Valoriser les produits de l'entreprise (Bloc de compétences du BP REA)
- **Objectif de formation** : évaluer les capacités de l'apprenant à définir une politique de commercialisation de ses produits en particulier en circuit court.

Attention ce module ne suffit pas à avoir la capacité agricole. Il faut tous les modules du BP Responsable d'Entreprise Agricole (7).

### DURÉE / LIEU

80 heures / À distance

### DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Chef d'entreprise agricole,
- Responsable d'exploitation,
- Responsable d'atelier de production.

taux de satisfaction : 100%

pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2023-2024)

### ORGANISATION

- **Formation certifiante ou qualifiante de 80h**
- **Formation technique** :
  - 80h sur plateforme d'enseignement à distance avec assistance technique et pédagogique
- Formation de niveau 4
- Validation par bloc de compétence
- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)

### STRUCTURE

Contenu

- Comprendre les filières,
- Se positionner dans l'environnement commercial de

l'entreprise,

- Définir un produit et en élaborer la stratégie commerciale,
- Négocier la vente de ses produits.

Évaluation

- Rédaction d'une fiche produit, d'une fiche démarche et de documents professionnel.
- Entretien téléphonique d'explicitation

### CONDITIONS D'ADMISSION

- **Pour formation qualifiante** : formation ouverte à tous
- **Pour formation certifiante** :
  - Avoir un projet professionnel sérieux et motivé
  - Satisfaire à l'entretien de recrutement
  - Être âgé de plus de 18 ans
  - Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BPA...) minimum
  - Avoir 12 mois ou plus d'expérience professionnelle à temps plein
- **Notre responsable de formation à contacter** : Mme FALCOZ
- **Accessibilité** : personne en situation de handicap : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

### CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE\*

\* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

- 800 €/participant

**Salariés :**

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation  
Ex : OCAPAT, Transitions Pro, CPF...

**Chefs d'entreprises :**

- Financements et/ou rémunérations par son fonds

d'assurance formation

Ex : VIVEA, FIF PL...

**Demandeurs d'emploi :**

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

**Autres :**

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement